

Une discrimination à peine voilée



CC Jambo / Pixabay

Le voile cristallise les tensions. Paradoxalement, les femmes qui le portent sont peu entendues dans les débats. Comment vivent-elles leur quotidien dans l'espace public ? Trois femmes voilées des cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud témoignent.

Par **Monica Da Silva**, Master en travail social, HES-SO [\[1\]](#)

Le 11 octobre 2019, une femme voilée accompagnait son fils à la sortie scolaire d'un conseil régional en France. Elle était loin de se douter qu'elle serait humiliée publiquement. Un élu du Rassemblement national a exigé qu'elle retire son voile. La vidéo de cet événement a provoqué un buzz et relancé le débat sur la laïcité dans l'espace public français. Le voile est aussi un objet de polémique en Suisse. Pour rappel, en février 2019, les Genevois-es acceptaient à plus de 55% l'interdiction de tout signe religieux pour les élu·e·s et les fonctionnaires. Il s'agissait en particulier du voile. Sur cette caractéristique, une étude antérieure a clairement montré que les caractéristiques négatives sont davantage attribuées aux musulman·e·s (17%) qu'à d'autres catégories discriminées [\[2\]](#).

Cette islamophobie est également genrée : en plus du harcèlement médiatique, les femmes voilées sont les victimes principales et représentent 76% des agressions islamophobes en France [\[3\]](#).

Dans l'espace public, ces femmes font partie d'un contre-public [\[4\]](#) et n'ont que rarement la parole. Afin de ne pas reproduire cette pratique médiatique, je suis allée à la rencontre de trois femmes voilées. Sarah, Farrah et Ramia [\[5\]](#) ont témoigné sur leur vécu dans l'espace public [\[6\]](#). Elles ont entre 23 et 27 ans et vivent dans les cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud.

L'espace public avec et sans voile

Sarah, Farrah et Ramia ont décidé de porter le voile à l'âge adulte. À l'époque étudiante en droit, Sarah venait d'être élue conseillère communale de Montreux lorsqu'elle prend cette décision, suite à un deuil. Ses collègues de campagne ont réagi fortement. « Ils pensaient que j'étais forcée. Mon voile ne pouvait pas être le fruit d'une décision réfléchie. Ils ont complètement changé d'attitude [...] et la pression du parti devenait de plus en plus forte. Ils me demandaient par exemple d'enlever mon voile durant les conseils communaux, alors que ce n'est pas interdit par la

loi. » Progressivement, les portes se ferment. « Je me suis rendu compte qu'ils n'allaient pas me laisser faire mon job, alors j'ai décidé de démissionner. »

Pour Farrah, le port du voile est incompatible avec sa profession d'enseignante. Elle ne le porte que hors de l'école. « Mes collègues ne sont même pas au courant. C'est moyennement un problème pour moi, car je relativise. Je n'ai pas envie d'être dans la précarité à cause d'un morceau de tissu. » Cet extrait témoigne de l'abnégation de Farrah, mais également de son adaptation. Ainsi, elle remarque de grandes différences selon les moments où elle porte le voile ou pas. « Les gens vont me questionner sur ma spiritualité, sur mes choix. Quand je ne l'ai pas, je suis "Madame Tout-le-monde". »

Quant à Ramia, elle n'a porté le voile que durant deux années. « Ce n'est pas facile de porter le voile en Suisse, on se sent stigmatisée. Il faut être forte mentalement. J'aimerais bien le reporter, mais pour l'instant, je n'y arrive pas en raison des regards dans l'espace public. »

Ces extraits démontrent que celles qui sont souvent représentées comme soumises, faibles ou opprimées doivent en réalité surmonter de nombreux obstacles. Elles décrivent toutes trois l'impression de devoir constamment se justifier sur leur décision de porter le voile. Ceci, avec des personnes qu'elles ne connaissent souvent pas, en tout temps et endroits.

En outre, elles ne se sentent pas représentées, au sens de la diversité, dans l'espace public médiatique suisse. On en parle beaucoup, mais on les voit peu. Interrogées à ce sujet, toutes trois disent n'avoir jamais vu de personnalité suisse qui soit voilée à la télévision, en politique ou au cinéma, etc. Selon Ramia, « c'est dommage, car dans plein de pays ce n'est pas un problème. À Londres par exemple, plein de femmes voilées travaillent dans les magasins, il y a même des maires voilées ».

Quant aux réseaux sociaux, pour Farrah, ils peuvent « aider à se sentir moins seule [...] à s'exprimer », mais c'est également « l'endroit où les masques tombent, où les gens se permettent de dire tout et n'importe quoi et de déverser leur haine ». Ramia partage cet avis tout en ajoutant que les réseaux sociaux permettent parfois de visibiliser les injustices à leur égard.

Un «pur produit suisse»

Sarah, Farrah et Ramia sont nées en Suisse et en ont la nationalité. Elles revendiquent toutes trois cette identité. Sarah proclame d'ailleurs publiquement dans un article [\[7\]](#) être un « pur produit suisse ». Pourtant, les interpellations qu'elles relatent, dans la rue et sur les réseaux sociaux, sont souvent racistes. « Retourne en Somalie ! » « Je ne m'assieds pas à côté d'une femme soumise ! » « Je vous déteste. En plus vous vous reproduisez comme des rats. » Ce ne sont que quelques situations parmi celles qu'elles ont vécues. Face à ce genre de propos, ces femmes ressentent une forte stigmatisation, une injustice, mais elles ont également le sentiment qu'il y a une méconnaissance de l'islam dans notre société.

Lors d'une interpellation verbale violente dans un centre commercial, Farrah a pu mobiliser la police. Elle précise qu'elle s'est alors sentie en sécurité. Ainsi, ces femmes ont leurs propres stratégies. Farrah, par exemple, porte des turbans colorés avec « des jolis maquillages, parce que j'aime, mais aussi pour ne pas trop choquer et garantir ma sécurité ». En outre, quand elle est victime d'interpellations ou de regards déplacés, elle adopte une stratégie simple. « Parfois, j'ai une valise avec mes livres de cours et je vois les gens qui sont paniqués. Du coup je leur offre mon plus beau sourire et souvent cela désamorce la situation. » Quant à Sarah, elle mobilise son niveau socio-culturel ainsi que son identité suisse. « Je leur réponds avec mon plus bel accent suisse et je leur dis que je suis juriste. En général, cela calme tout de suite la personne. »

Racisme et sexisme

Ces rapports sociaux dans l'espace public ne peuvent être analysés sans mobiliser la notion d'intersectionnalité [8]. En effet, si ces femmes souffrent de racisme à partir du moment où elles décident de porter le voile, elles ressentent de plus une discrimination liée à leur sexe.

Dans l'espace public, elles souffrent de propos sexistes liés au contrôle du corps de la femme et de sa « bonne » féminité. En portant le voile, elles vont contre cette norme tout en étant réduites à une forme d'objectivation sexuelle. Elles sont ainsi constamment ramenées à leur voile. Cet extrait d'entretien avec Sarah le démontre : « Du jour au lendemain, je n'étais plus la jolie jeune femme étudiante et conseillère communale, j'étais juste une femme voilée. Et une femme voilée ne peut pas être jolie ou instruite. Elle ne peut que garder des enfants ou être femme de ménage. »

De plus, ces femmes brisent l'image de victime de l'islam ou de femme soumise. Seraient-elles alors coupables de ne pas être des victimes, et implicitement complices d'un islam suspect ? Les regards inquiets sur Farrah et sa valise, qui porte son turban coloré avec fierté, répondent peut-être à ce questionnement.

Ce sujet fortement médiatisé et débattu mène parfois à des lois qui restreignent l'accès des femmes voilées à l'espace public et à la société. Les conséquences en sont graves dans leur quotidien, en particulier dans l'accès aux loisirs, à l'emploi ou encore à la formation.

Les personnes qui se prononcent publiquement « contre le voile », notamment des élu·e·s politiques, mobilisent souvent l'argument de l'émancipation ou de la protection de la femme. En fait, « dans leur confrontation avec l'islam, ces nouvelles figures publiques des mouvements néo-populistes s'approprient le féminisme » (Göle, 2013, p. 168) [9].

Où se trouve l'oppression ?

Lorsque ce sujet est abordé, Farrah précise les enjeux. « C'est quand on me demande de l'enlever que je me sens opprimée. C'est une vision ethnocentrée ou un féminisme blanc. Car justement, c'est un choix que j'ai fait et que personne ne m'a imposé. D'abord pour me rapprocher de Dieu, mais aussi pour un aspect féministe : c'est moi qui sélectionne quand, comment et à qui j'ai envie de montrer cette partie de mon corps. » Il y a donc un grand paradoxe : il faudrait aider ces femmes à se protéger et à s'émanciper tout en leur limitant l'accès à la société. Qui est donc réellement l'opresseur ? Et comment reprocher le repli communautaire quand les accès à la société, et ce qui fait qu'on y appartient, sont limités ?

À la lumière de ces constats, les travailleuses et les travailleurs du domaine social ont un rôle à jouer. Tant par leur mission professionnelle que par leur accès à cette population qui se retrouve fragilisée. Ils et elles peuvent alors soutenir les femmes voilées dans leurs droits, valoriser leur empowerment, ou les visibiliser [10]. Et donner ainsi plus de place à la diversité religieuse en Suisse ?

[1] Travail réalisé dans le cadre du module «Travail social et Communication» dirigé par Viviane Cretton.

[2] GRA – fondation contre le racisme et l'antisémitisme. Rapport sur le racisme en Suisse en 2017.

[3] Collectif contre l'islamophobie en France. L'islamophobie en 2012 : premiers chiffres. Récupéré [en ligne](#).

[4] Fraser, N. (2001). Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement. *Hermès*, 3(31), 125-156.

[5] Prénoms modifiés pour deux d'entre elles.

[6] Entretiens semi-directifs d'environ deux heures.

[7] Cet article est disponible [en ligne](#).

[8] Crenshaw, K. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. Cahiers du Genre, 39(2), 51-82.

[9] Göle, N. (2013). La visibilité disruptive de l'Islam dans l'espace public européen : enjeux politiques, questions théoriques. Cahiers Sens public, 15-16(1), 165-184.

[10] Par exemple dans les bureaux d'écoute contre le racisme, les intervenant-e-s du secteur social peuvent entre autres fournir une écoute, une aide administrative ou soutenir le dépôt d'une plainte pénale via [la norme pénale contre la discrimination raciale](#).